



Date de génération de ce justificatif : 27/06/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

HAIR CONCEPT DISTRIBUTION – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 26 juin 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par ASSP en date du 29/05/2026 il a été constitué une SAS à capital fixe dénommée : HAIR CONCEPT DISTRIBUTION Capital : 1 000,00 € Objet social : Commissionnaire dans le domaine capillaire pour les salons de coiffure ; commissions sur ventes de stages et formations ; vente de mobilier de salons de coiffure, accessoires et objets publicitaires, location de solutions publicitaires digitales ; commissions sur vente pour les distributeurs ou sites internet ; négoce auprès des distributeurs ; commissions de mise en relation et négoce de produits capillaires ; acquisition, administration et gestion par voie de location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Quimper. Siège social : 21 Chemin de Kerangoasquin 29900 Concarneau. Président(e) : M. ACQUITTER Arnaud pour une durée illimitée demeurant 21 Chemin de Kerangoasquin 29900 Concarneau Admission aux AG et droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque actionnaire dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Clauses d'agrément : La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
